

DISCOURS 1^{er} OCTOBRE 2022

Madame la Secrétaire générale,
Monsieur le Député,
Monsieur le président du Conseil Départemental,
Monsieur le Conseiller régional,
Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Mes chers collègues, maires et élus,
Mesdames et Messieurs,
et je dois ajouter les excuses de Joël BRUNEAU, président de la
Communauté Urbaine Caen la Mer qui n'a pu nous rejoindre ce matin.

Au nom du conseil municipal, je suis très heureuse de vous accueillir ce matin dans l'ancien presbytère de Rosel pour deux manifestations :

- l'accueil des nouveaux habitants
- et la remise des médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale.

La crise sanitaire nous a obligés à reporter ces cérémonies deux années de suite.

► **Mesdames et Messieurs les nouveaux arrivants,**

Vous vous êtes installés récemment à Rosel, c'est pourquoi le conseil municipal et moi-même avons souhaité vous convier à cette cérémonie d'accueil.

Certains d'entre vous sont arrivés ici pour des raisons professionnelles, d'autres tout simplement pour y couler des jours heureux, d'autres encore dans le cadre d'un rapprochement familial.

Nous souhaitons au travers de cette manifestation conviviale vous accueillir et vous souhaiter la bienvenue dans notre commune.

Vous vous êtes, sans doute, rendus compte que notre commune, dite périurbaine, garde un caractère de village avec une particularité, elle est composée de deux territoires bien différents : le bourg et le hameau de Gruchy. Le hameau est situé au milieu d'un paysage de plaine, tout près de Caen. Il a été détruit à 95% en 1944. Peu de maisons ont résisté aux bombardements qui ont duré jusqu'au 7 juillet 1944.

Quant au bourg de ROSEL, là où nous nous trouvons, il est resté pratiquement intact car libéré par les soldats canadiens dès le 8 juin 1944, soit deux jours après le Débarquement. Le bourg se situe dans la vallée de la Mue. C'est un endroit très agréable pour les promenades à pied au gré des murs en pierres, du cours d'eau « la Mue » et de belles bâtisses.

Cette différence architecturale entre ces deux territoires s'explique car la ligne de front en juin 44 se situait dans la plaine, entre le bourg de ROSEL et le hameau de GRUCHY.

Nous voulons garder une identité de village, préserver notre qualité de vie, favoriser le vivre ensemble. C'est pourquoi ce matin les associations sont présentes pour vous expliquer leurs activités.

J'en profite pour remercier l'association « la Muse », l'association « Mue'sique », le Comité de jumelage, l'association « Astrogène », l'association multi-activité pour leur présence, ce matin, et leur volonté d'animer et de faire vivre notre commune.

Egalement ce matin, le service Twisto Flex est ici pour faire connaître à chacun son mode de fonctionnement très pratique. N'hésitez pas à les rencontrer. Il s'agit du nouveau transport à la demande mis en service par la communauté urbaine Caen la Mer depuis le 1^{ier} juillet et qui connaît déjà un vif succès.

Depuis plus de 20 ans la population de Rosel oscille entre 550 et 570 habitants. En 2017, nous avons revu notre plan local d'urbanisme en ouvrant à l'urbanisation le hameau de Gruchy et en intégrant deux lotissements privés au bourg de Rosel. Depuis 2019, la commune connaît donc une croissance qu'elle n'a jamais enregistrée.

Le lotissement du Parc est sorti de terre en 2019 avec 37 pavillons, le hameau de Gruchy a vu 20 pavillons supplémentaires et le lotissement de l'Eglise va débuter en 2023 avec 25 pavillons. Notre population devrait en conséquence dépasser les 700 habitants à terme.

► Rapidement, je vais vous donner les grandes lignes des **réalisations récentes ou en cours**.

Lors de la mise en place du Plan local d'urbanisme en 2017, nous avons qualifié le hameau de Gruchy en « Urbanisable », ce qui a permis de combler les dents creuses et un certain nombre de constructions ont pu se faire. Parallèlement, les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis.

Suite à ces différents travaux nous travaillons avec la Communauté urbaine sur un projet de réaménagement de la voirie et des trottoirs en tenant compte de la sécurité et du stationnement. Les travaux devraient débuter fin 2023.

En ce qui concerne les voiries du lotissement du Parc, l'aménageur envisage les travaux courant 4^{ème} trimestre.

► Autre grand projet routier qui nous tient à cœur depuis des années, c'est le réaménagement des routes départementales 126 et 170.

Ce dossier, nous le travaillons depuis longtemps avec le Conseil départemental qui en est le maître d'ouvrage. Nous n'avons jamais été aussi près du but, mais il reste encore du chemin à faire. Monsieur le Président, nous savons que nous pouvons compter sur vous.

► Une information toute récente : l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques pourrait se faire en 2024, chemin de l'Eglantine et chemin du Ricaras. Et nous en aurons terminé pour les enfouissements de réseaux sur notre commune.

► Deux autres projets que nous avons à mener seuls concernent les travaux sur notre église qui, malheureusement, a été infestée par la mэрule.

A ce jour, le traitement proprement dit de la m\u00e9rule a \u00e9t\u00e9 fait. Il reste la ventilation \u00e0 pr\u00e9voir et le r\u00e9am\u00e9nagement total de la nef.

Vu le montant des travaux, nous ne manquerons pas de faire appel aux subventions et, pourquoi pas, au financement participatif.

Et je remercie, l\u00e0 encore, le Conseil d\u00e9partemental, qui, d\u00e9j\u00e0, nous a vers\u00e9 une subvention pour le traitement de ce champignon au titre de sa politique en faveur du patrimoine.

► J'\u00e9voquerai aussi le changement de chauffage du presbyt\u00e8re, b\u00e2timent o\u00f9 nous nous trouvons. Actuellement, il est chauff\u00e9 au fioul avec une chaudi\u00e8re datant des ann\u00e9es 80. Nous tendons vers une \u00e9nergie plus verte et renouvelable.

► Pour terminer, je veux vous dire que l'\u00e9quipe que je repr\u00e9sente est \u00e0 votre disposition. Les \u00e9lus sont l\u00e0 pour vous, accessibles. Le maire et les adjoints sont \u00e9galement pr\u00e9sents pour vous rencontrer lors des permanences \u00e0 la mairie.

Un **livret d'accueil** vous a \u00e9t\u00e9 remis o\u00f9 vous trouverez des informations sur la mairie, sur les associations.

Nous tenons inform\u00e9 l'ensemble des habitants par notre journal municipal « **Le ROSEL Infos** » compl\u00e9t\u00e9 par le « **Flash Infos Rosel** » que vous recevez chaque mois et vous pouvez aussi consulter le **site internet** mis \u00e0 jour chaque semaine.

► Enfin, je ne peux conclure sans saluer C\u00e9line, habitante de Rosel, et Manue, notre \u00e9quipage du rallye de **la Rose des Sables** qui nous a fait le plaisir d'\u00eatre pr\u00e9sent ce matin sachant que le d\u00e9part de ce raid est pr\u00e9vu pour le 9 octobre. Nous suivrons tr\u00e8s attentivement leur aventure \u00e0 travers l'Espagne et le Maroc et leur souhaitons bon vent.

Encore une fois, bienvenue \u00e0 tous et \u00e0 toutes \u00e0 ROSEL !

MEDAILLES

Maintenant nous allons accueillir les récipiendaires dont j'ai l'honneur de faire partie et je vais demander à Marc FONTAINE et à François CHESNEL de me rejoindre.

C'est avec émotion que je les reçois ce matin pour la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Après 4 mandats de travail en commun, c'est-à-dire 24 années où nous sommes côtoyés 3 à 4 fois par semaine, des liens se tissent.

Au-delà de l'ancienneté dans les fonctions, cette décoration permet de rendre hommage aux élus pour avoir contribué, par leur engagement et leur travail, au dynamisme de notre commune.

Aussi, je me permets d'avoir une pensée particulière pour Michel LEFONDRE, mon prédécesseur, qui, avec ses compétences, sa rigueur, sa droiture, a été le fondateur de notre équipe et nous ne pouvons que le remercier de nous avoir inculqué ce qu'est le rôle d'un élu. Il fut un véritable guide pour notre équipe municipale.

J'associerai aussi dans notre souvenir Bernard LEMANISSIER qui nous a quittés lors du dernier mandat.

En 24 années, nous avons, bien sûr, mis en place un certain nombre de réalisations dont je vais vous énumérer les principales :

- la rénovation du presbytère (1^{er} grand projet)
 - l'agrandissement de la Mairie
 - la rénovation de l'Eglise
 - la rénovation de la voirie communale
 - l'effacement des réseaux aériens
 - l'agrandissement du local technique
 - la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public
 - des travaux d'isolation de la mairie et du presbytère
 - la mise en place d'un columbarium au nouveau cimetière
- Sans oublier les petits travaux d'entretien, très chronophages.

A côté et dans le même temps, il faut rappeler les changements de l'organisation administrative :

- en 2000, la création de l'intercommunalité « Entre Thue et Mue »
- en 2017, l'intégration dans un nouvel ECPI : la Communauté urbaine Caen la Mer
- l'impact de la loi Notre sur les syndicats d'eau potable, d'assainissement
- la création du Syndicat Education Enfance Jeunesse
- la révision du Plan d'occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.
- la réorganisation du secrétariat de la mairie.

Je remercie à cette occasion l'équipe administrative de la commune « Thue et Mue » et du Syndicat Education Enfance Jeunesse avec qui nous travaillons de concert au quotidien.

- le projet de commune nouvelle... qui n'a pas abouti...

Des réunions, il y en a eu.....

.... Et, bien sûr, nous avons géré le quotidien de notre commune, l'accueil et l'accompagnement de ses habitants, ce qui n'est pas le moins...

Et enfin, je ne peux omettre d'évoquer, pour les en remercier, nos conjointes et conjoints qui nous ont accompagnés dans nos responsabilités, ont toléré d'être dérangés et ont eu à supporter nos humeurs et nos soucis.

Marc FONTAINE

Marc est né le 28 octobre 1949. Après 15 ans de boulangerie, il s'est dirigé vers l'entretien des espaces verts à la ville de Caen pour une trentaine d'années.

Marc et Christiane habitent Rosel depuis 19 ?? et très vite, la « politique » ou plutôt la vie communale l'a intéressé en assistant d'abord aux conseils municipaux.

Elu conseiller municipal en 1995 dans l'équipe de Michel LEFONDRE et à partir de 2007 dans l'équipe de Véronique MASSON, il occupera les fonctions de 1^{er} maire adjoint jusqu' en 2020 et de conseiller communautaire de 2001 à 2016 à la Communauté de communes « Entre Thue et Mue ».

Marc est toujours conseiller municipal de Rosel.

Son activité professionnelle le prédestinait à gérer, entre autres, les questions d'environnement, mais aussi à prendre des responsabilités dans le domaine des déchets et plus précisément au Syndicat Intercommunal Des Ordures Ménagères (SIDOM de Creully)

Marc en a été le vice-président de 2011 à 2019, puis président de 2008 à 2019.

Parallèlement, il s'est engagé dans le Syndicat de traitement des déchets ménagers de la Région Ouest du Calvados (SEROCC) où il a été élu vice-président de 2004 à 2012 et président de 2012 à 2017.

Tous ses mandats, Marc les a exercés avec détermination, sérieux, toujours dans l'objectif d'arriver à ses fins avec une grande disponibilité et un grand sens du service public.

Merci, Marc

C'est Monsieur Jean Léonce DUPONT, président du Conseil départemental qui va distinguer Marc FONTAINE, accompagné de Philippe LAURENT, conseiller départemental, qui remettra des fleurs à son épouse, Christiane.

FRANCOIS CHESNEL

François est né le 27 septembre 1954, retraité depuis quelques années, il a été aide-soignant, puis intendant au centre hospitalier de CAEN.

François et Noëlle sont arrivés à Rosel en 1989, commune qui ne leur était pas étrangère puisque leur père et beau-père, Raymond Pouchin, a été élu de Rosel pendant 36 ans, de 1959 à 1995.

Elu conseiller municipal en 1995 dans l'équipe de Michel LEFONDRE, et à partir de 2007 dans celle de Véronique MASSON. Il occupera les fonctions de maire adjoint en charge des travaux jusqu' en 2020.

François, privilégiant l'écoute et le dialogue, était le bon interlocuteur pour les habitants de Rosel, plaidant leur cause autant que nécessaire.

Très disponible, il était toujours prêt à donner un coup de main et à proposer ses services.

Il a participé assidument aux réunions en tant délégué au Syndicat départemental d'électrification, devenu SDEC Energie.

Merci, François.

C'est Monsieur Cédric NOUVELOT, Conseil régional, représentant Monsieur Hervé Morin, qui va distinguer François CHESNEL, accompagné de Myriam LETELLIER, conseillère départementale qui remettra des fleurs à son épouse, Noëlle.

